

LA MRC DE CHARLEVOIX-EST OCTROIE DES AIDES FINANCIÈRES À SIX ENTREPRISES DE LA RÉGION

Clermont, le 2 mai 2019 - La MRC de Charlevoix-Est est heureuse de supporter le développement de six entreprises via des aides financières totalisant près de 71 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

La Ferme Grégoire Fortin et Fils inc. se voit remettre une aide financière de 47 718 \$ provenant du FRCN. Cette subvention rendra possible l'acquisition d'une trayeuse automatisée. Cet équipement permettra une plus grande efficacité et une meilleure production, ce qui augmentera la compétitivité de l'entreprise laitière.

« L'avenir, dans le cadre de la pénurie de main-d'œuvre, passe étroitement par l'automatisation de certains procédés. Il est important que les entreprises de Charlevoix-Est soient compétitives. Les nouvelles générations s'attendent à ce que les récentes technologies soient utilisées », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Sylvain Tremblay.

Les pêcheries Daniel Girard inc. et l'Érablière Le Boisé se voient remettre respectivement des montants de 10 112 \$ et 463 \$ du FRCN.

De plus, 12 665 \$ seront attribués à trois entreprises pour des services professionnels, soit la Coopérative de solidarité Ekasringa cirque équestre coopératif pour un montant de 885 \$, le Centre communautaire de Charlevoix pour un montant de 2 100 \$ et Canadian Carbon Group pour un montant de 9 680 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

« Notre gouvernement est fier d'encourager les entrepreneurs de la MRC de Charlevoix-Est. L'aide financière annoncée aujourd'hui permettra à des entreprises de différents milieux de mettre à profit leur savoir-faire, en plus d'accroître leur compétitivité. Je tiens à les féliciter pour leur leadership et leur détermination, tout en les remerciant pour leur apport à l'essor économique de notre belle région », a ajouté la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault.

« Une fois de plus, notre gouvernement démontre toute l'importance qu'il accorde à la vitalité de nos régions. Ce soutien financier permettra à nos entreprises de poursuivre leur développement et de contribuer davantage à la croissance économique de Charlevoix », a pour sa part déclaré la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M^{me} Émilie Foster.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2017 à 2022, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Ces entrepreneurs ont bénéficié du soutien du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca